

Cholet Athlétisme  
Club FFA 049062  
Stade Omnisports  
49300 CHOLET

Le 15/03/2024

Chers athlètes, chers adhérents et chers parents,

Nous souhaitons vous adresser ce message pour clarifier la situation actuelle et éviter toute confusion ou rumeur concernant l'avenir de notre club, Cholet Athlétisme.

Depuis de nombreuses années, Cholet Athlétisme est affilié en tant que section locale à l'Entente des Mauges, dont le siège social est situé à Beaupréau en Mauges. Il y a deux ans, un nouveau comité directeur, renouvelé à 50% et composé de 12 membres bénévoles, a pris en main la gestion de Cholet Athlétisme. Nous avons rapidement constaté que la section de Cholet représentant 34% de l'effectif total était peu représentée dans les prises de décision, subissant les choix de l'Entente des Mauges, ce qui affectait notre équilibre financier, nos orientations sportives et nos valeurs associatives. Nous étions contraints de suivre des directives qui ne correspondaient pas à nos attentes.

C'est pourquoi, comme annoncé lors de notre assemblée générale de janvier, nous avons entrepris de travailler sur un projet d'autonomie. L'objectif est de devenir un club indépendant, représentant notre territoire sous le nom de Cholet Athlétisme. Notre projet vise à offrir des opportunités de pratique à tous, enfants et adultes, qu'il s'agisse de loisirs ou de compétitions, le tout encadré par des éducateurs bénévoles soutenus par un salarié dont le rôle sera défini ultérieurement.

Nous bénéficions du soutien de la municipalité, de la ligue d'athlétisme des Pays de la Loire, de l'Office Municipal des Sports de Cholet, ainsi que de partenaires privés intéressés par notre projet. Cependant, nous savons que la réussite de ce projet dépendra aussi de votre soutien. Vous êtes au cœur de notre démarche, que vous soyez parents, athlètes, entraîneurs ou bénévoles. Nous voulons construire ce projet avec vous, en tenant compte de vos besoins et de vos aspirations. Nous espérons que vous serez fiers de représenter les couleurs de Cholet Athlétisme lors des événements à venir.

Le comité directeur compte sur votre présence lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 12 avril à 20 heures à la salle de la Bruyère. Nous y présenterons notre projet et solliciterons votre approbation.

Sportivement,

Le comité directeur de Cholet Athlétisme